



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Encouragement à la culture

### **Cinquième appel à projets « Création de jeux vidéo »**

**Destiné à épauler les structures vaudoises actives dans le domaine des jeux vidéo, le soutien de l'Etat de Vaud mis en œuvre par son Service des affaires culturelles (SERAC) est doté d'un montant total de 50'000 francs. Un ou plusieurs projets peuvent se voir soutenus avec des moyens différenciés selon leur phase d'avancement : pré-production, production ou post-production. Le dépôt des dossiers de candidature est fixé à vendredi 23 juin.**

Les jeux vidéo sont non seulement des produits technologiques innovants à fort potentiel commercial, mais également de véritables créations artistiques. L'Etat de Vaud, souhaitant contribuer au développement de la créativité numérique sur son territoire, a élaboré dès 2019 et de manière pionnière un soutien spécifique. Un appel à projets doté d'un montant total de 50'000 francs permet au Canton d'épauler directement les structures vaudoises actives dans le domaine. Ces dernières s'inscrivent par ailleurs dans un écosystème florissant dans le canton et notamment rendu visible par la présence du Numerik Games Festival à Yverdon-les-Bains, unique événement de Suisse romande dédié à la création numérique, ou du GameLab UNIL-EPFL à Lausanne, groupe d'étude interdisciplinaire dédié au jeu et plus particulièrement à ses déclinaisons digitales.

L'appel est destiné à des projets se démarquant par leur originalité et leur innovation technique, leur créativité artistique (*game design*, conception graphique/sonore, narration), leur architecture technique, leur stratégie de mise en marché ainsi que leur potentiel de développement économique. Une ou plusieurs créations peuvent se voir soutenues avec des moyens différenciés selon la phase d'avancement du travail (pré-production, production ou post-production).

**Dépôt de candidatures en ligne jusqu'au vendredi 23 juin**

Pour rappel, seules les entités disposant d'une personnalité juridique, ou enregistrées sous forme de personne morale et ayant leur siège dans le canton de Vaud peuvent déposer un dossier. Le dépôt de candidatures s'effectue uniquement en ligne à

l'adresse [vd.ch/culture-appels-projets](https://www.vd.ch/culture-appels-projets). Les conditions générales de participation sont consultables sur la même page.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2023

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Veronica Tracchia, responsable de l'unité création et diffusion et présidente des jurys,  
Service des affaires culturelles, [veronica.tracchia\(at\)vd.ch](mailto:veronica.tracchia(at)vd.ch)